

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 69/06

AFR 27/001/2006 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

DÉTENTION AU SECRET

CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS

GAMBIE

le commandant Sang Pierre Mendy (h)

le capitaine Muhammed Jah (h)

le capitaine Bunja Darboe (h)

le lieutenant Wassa Camara (h)

Famara Jammeh (h)

l'adjudant-chef Alpha Bah (h)

le sergent Abdoulie Sanyang (h)

Mamadou Cadi Cham (h), ancien ministre

Antouman A. B. Gaye (h), avocat

Ramzia Diab (f), ancienne députée du parti au pouvoir, l'*Alliance for Patriotic Reorientation and Construction* (APRC, Alliance pour la réorientation et la construction patriotiques)

Musa Seydikam (h), rédacteur en chef du journal *The Independent*

Madi Cisey (h), directeur de publication de *The Independent*

et au moins 16 autres personnes

Londres, le 28 mars 2006

Au moins 28 personnes, dont celles nommées ci-dessus, ont été arrêtées à la suite d'une tentative de coup d'État qui aurait eu lieu le 21 mars. Toutes ont été appréhendées à Banjul, capitale de la Gambie, et sont actuellement détenues au secret. Les autorités n'ont pas révélé le lieu où elles se trouvent. Les proches et les avocats de ces personnes n'ont pas été autorisés à accéder aux prisons dans lesquelles on pense ou on sait que certaines d'entre elles sont détenues. Il est à craindre qu'elles ne soient torturées ou soumises à d'autres formes de mauvais traitements.

Le 22 mars, la présidence a annoncé : « *Toutes les personnes impliquées* [dans la tentative de coup d'État] *sont actuellement détenues et aident les forces de sécurité à mener leur enquête, à l'exception du chef de file, qui est encore en fuite.* » Le 25 mars, le président Yahya Jammeh a déclaré à la télévision et à la radio nationales que « *toute tentative de renversement inconstitutionnel de ce gouvernement [serait] réprimée sans pitié* », et qu'il « [ferait] *un exemple afin de mettre un terme [...] à la trahison et au sabotage* ».

Selon les informations recueillies, les soldats dont le nom figure plus haut ont été arrêtés le 22 mars. En ce qui concerne les autres détenus, Mamadou Cadi Cham, qui a été ministre sous le gouvernement de Daouda Kairaba Jawara, lui-même destitué par Yahya Jammeh lors d'un coup d'État réalisé sans effusion de sang en 1994, a été arrêté à son domicile le 24 mars. Antouman A. B. Gaye, avocat, a été appréhendé par les forces de sécurité le 27 mars à la Haute Cour de Banjul. Le lendemain, tard dans la soirée, des membres des forces de sécurité se sont rendus au domicile de Musa Seydikam, rédacteur en chef du journal *The Independent*, et ont procédé à son arrestation sans lui donner la moindre explication. Sa famille ignore où il a été emmené. *The Independent*, qui paraît deux fois par semaine, a publié des articles critiques vis-à-vis du gouvernement et est régulièrement harcelé par les autorités. Le directeur de publication du journal, Madi Cisey, a été arrêté le 28 mars dans la matinée. Depuis lors, des soldats barrent l'accès aux bureaux du journal, empêchant ainsi sa parution.

Le 28 mars, la télévision nationale a diffusé des images de certains des détenus lisant une déclaration dans laquelle ils confirmaient leur implication dans une tentative de coup d'État. À la connaissance d'Amnesty International, aucun d'entre eux n'a été formellement inculpé ni n'a comparu devant un juge.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Une élection présidentielle doit avoir lieu cette année et le président Jammeh a annoncé qu'il briguerait, au nom de l'*Alliance for Patriotic Reorientation and Construction* (APRC, Alliance pour la réorientation et la construction patriotiques), un troisième mandat consécutif. Ces dernières années, des mesures de répression visant des journalistes et des membres de partis d'opposition ont été signalées. En novembre 2005, trois membres d'une nouvelle coalition d'opposition ont été appréhendés pour ce que les autorités ont appelé des « *activités subversives* ». Ces arrestations sont intervenues après des élections partielles à l'issue desquelles la coalition d'opposition a remporté trois des quatre sièges en jeu.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par le fait qu'au moins 28 personnes, dont celles nommées plus haut (précisez leur nom), sont détenues au secret en raison de leur implication présumée dans une tentative de coup d'État, et exhortez les autorités à révéler où elles se trouvent ;
- cherchez à obtenir l'assurance que ces personnes ne seront ni torturées, ni soumises à d'autres formes de mauvais traitements et demandez instamment aux autorités de leur permettre de communiquer régulièrement avec leurs proches, de s'entretenir avec des avocats et de bénéficier de tous les soins médicaux dont elles pourraient avoir besoin ;
- demandez instamment aux autorités que les détenus soient libérés immédiatement, à moins qu'ils ne soient inculpés d'une infraction prévue par la loi ;
- si ces personnes sont inculpées, cherchez à obtenir des informations détaillées sur les charges retenues contre elles et cherchez à savoir quand elles seront jugées.

APPELS À :

Président et ministre de la Défense :

Captain (retd.) Alhaji Yahya A. J. J. Jammeh
Office of the President, State House
Banjul, Gambie

Fax : +220 4227 034

Formule d'appel : *Your excellency*, / Monsieur le Président
de la République,

Ministre de l'Intérieur :

M. Baboucarr Jatta
Ministry of Interior
71 Dobson Street,
Banjul, Gambie

Fax : +220 420 1320

Formule d'appel : *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

Ministre de la Justice et Procureur général :

M. Sheikh Tijan Hydera
Department of State for Justice and Attorney General's Chambers
Marina Parade
Banjul, Gambie

Fax : +220 4225 352

Formule d'appel : *Dear Secretary of State*, / Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques de la Gambie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 9 MAI 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*